

A. CASERTA

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 €
Siège social : 18, boulevard Marinoni
06310 BEAULIEU SUR MER

ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE Le 1^{er} janvier 2026

Les associés de la société :

Madame Alexia CASERTA

Propriétaire de

60 parts

Madame Tatiana DEBLIQUY épouse CASERTA

Propriétaire de

20 parts

Monsieur Jean-Charles CASERTA

Propriétaire de

20 parts

Total égal au nombre de parts
composant le capital social, ci

100 parts

Ont délibéré sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination du gérant

RESOLUTION UNIQUE

L'assemblée générale, décide de nommer Madame Alexia CASERTA demeurant 9, avenue Marie-Louise Sabatier à Saint-Jean-Cap-Ferrat (06230), à compter de la constitution de la société, aux fonctions de gérante de la société pour une durée illimitée.

Madame Alexia CASERTA, qui accepte, déclare n'être frappée d'aucune incapacité ou déchéance susceptibles de lui interdire l'accès à ces fonctions.

Ses fonctions seront exercées dans les conditions prévues par la loi et les statuts de la société.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérante et les associés.



Handwritten signatures of the gérante and the three associates.